



FORMATION AUX RÈGLES DE L'ART DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ISOLATION EN RAMPANTS ET COMBLES PERDUS

🕒 DURÉE : 1 jour (7 heures)

PUBLIC

Chefs d'entreprises, artisans, compagnons, conjoints collaborateurs, salariés, conducteurs de travaux, chefs d'équipes

PRÉ-REQUIS

Être un professionnel du bâtiment expérimenté, être titulaire d'une qualification RGE ou en cours d'acquisition dans l'activité isolation des rampants et des combles perdus.

MÉTHODES ET MOYENS

PÉDAGOGIQUES

Formateur expert en rénovation énergétique, auditeur RGE pour QUALIBAT
Apports théoriques
Support papier ou numérique
Exposé, études de cas

VALIDATION

La signature des feuilles d'émergence contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation. La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de la satisfaction.

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, tests... La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation en fin de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinea du Code du Travail.

À PRÉVOIR / À NOTER

Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

www.crefab.fr

OBJECTIFS

Cette formation permet aux professionnels du bâtiment de mettre en œuvre :

- ➔ Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables aux techniques d'isolation en rampants et combles perdus
- ➔ Connaître le contexte réglementaire et les critères techniques demandés
- ➔ Savoir garder et utiliser commercialement sa qualification RGE isolation du toit

PROGRAMME

Rappel du contexte lié à la transition énergétique

- Les objectifs à atteindre
- Les réglementations thermiques dans le neuf et l'existant
- L'obligation d'isolation en cas de réfection de couverture

Connaître et savoir expliquer les différents critères techniques

- Les différents critères de performance (R, déphasage...)
- Performances thermiques, acoustiques et étanchéité à l'air

Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables à la pose des menuiseries (DTU, CPT, RAGE...)

- Savoir identifier et hiérarchiser les différents documents techniques applicables (DTU, AT, CPT, RAGE...)
- L'isolation en rampants
- L'isolation en combles perdus en rouleaux
- L'isolation en soufflage de combles perdus

Aides à la rénovation énergétique et audit RGE en menuiserie

- Les différents dispositifs d'aides (TVA, CITE, ECO PTZ, CEE...)
- Exemple de rédaction de devis / facture en isolation de rampants et combles perdus (obligations réglementaires, critères techniques liés aux aides, TVA...)
- Les points de contrôle de l'audit RGE en isolation de rampants et combles perdus

Centre Régional de Formation pour l'Artisanat, le Bâtiment et les TP

ANTENNE DE L'EURE
67 rue Pierre Tal-Coat
27000 Evreux
Tél. : 02.32.28.37.45

ANTENNE DE LA SEINE-MARITIME
7 rue Pierre Gilles de Gennes
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02.35.69.94.65

ANTENNE DE L'OISE
1 rue Léonard de Vinci
60000 Beauvais
Tél. : 03.44.45.89.57